

## Boutique éphémère d'ACEASCOP à Loudun

Mots-clés :

**Lieux partagés,  
revitalisation des  
centres-villes**

Juillet 2019



### Origine et présentation de l'initiative

**Dans le cadre de l'opération « Ma boutique éphémère » de la Ville de Loudun (Vienne), des artisans et commerçants membres de la Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) ACEASCOP FORMASCOPE se sont mobilisés pour créer sous une enseigne commune « Créateurs and Co » une boutique éphémère (6 mois) de plus de 90m2 située au cœur de la ville de Loudun.**

Ouverte en priorité aux entrepreneurs commerçants ou artisans de la CAE, la boutique a également accueilli d'autres entrepreneurs commercialisant des produits locaux complémentaires des productions existantes au sein de la Coopérative. Ce sont ainsi 17 entrepreneurs (12 de la CAE et 5 externes) qui se sont mobilisés pour assurer l'achalandage de la surface de vente.

L'expérience, qui s'est déroulée sur 6 mois de juin à décembre 2016 englobant les fêtes de fin d'année, a permis à des exposants n'ayant pas de vitrines de tester la commercialisation en boutique.

Si la commercialisation n'a pas permis d'assurer une viabilité économique à chacun, elle a été enrichissante d'un point de vue pédagogique et commercial, avec l'alternance des permanences d'accueil au magasin, la mise en valeur des produits sur un espace de vente de qualité et le partage des expériences entre entrepreneurs tout en laissant à chacun la possibilité d'exercer son métier dans d'autres lieux grâce au temps partagé.

Un comité de suivi, chargé de veiller au bon fonctionnement du système, a été constitué autour de l'équipe d'appui comptable de la Coopérative et des initiateurs du projet pour assurer sa gestion (suivi de trésorerie, encaissements, décaissements, gestion des marges, ...).

Cette expérience était la 4ème boutique éphémère que la CAE ACEASCOP FORMASCOPE conduisait avec plusieurs entrepreneurs. Deux autres ont été créées sur la côte en période estivale, St Georges de Didonne et La Tremblade en Charente-Maritime, et une autre à Poitiers.

**CONTACT: Alain Bouchon,**  
président d'ACEASCOP,  
[bouchon.alain@aceascop.com](mailto:bouchon.alain@aceascop.com)

### Financement

La CAE a contribué sur ses fonds propres à l'aménagement et à la communication autour de l'ouverture du local commercial. L'ensemble des charges inhérentes au projet ont été assumées par le collectif d'entrepreneurs au prorata des chiffres d'affaires réalisés avec un principe de forfait d'adhésion de base pour couvrir les premiers frais. La Ville de Loudun a pris en charge la moitié du loyer au bénéfice des bailleurs qui acceptaient de mettre à disposition leur local pour les boutiques éphémères.

Le chiffre d'affaire réalisé sur la période est plutôt modeste (autour de 11000 euros hors taxe sur 6 mois), mais à relativiser s'agissant d'une boutique de produits artisanaux locaux sans notoriété dans une petite ville en milieu rural. L'expérience n'a pas été poursuivie pour des raisons de dimension de local trop importante à chauffer et mal adaptée pour assurer la pérennité de l'activité.

### Rôle des collectivités locales

Cette expérience s'inscrit dans le cadre de l'opération « Ma Boutique Éphémère » lancée par la Ville de Loudun en 2016 afin d'accompagner la redynamisation de son centre-ville. Pour chaque boutique éphémère, la municipalité mobilise des propriétaires de locaux vacants et s'en porte locataire. Elle gère ensuite les démarches, prend en charge la moitié du loyer et sous-loue auprès de personnes désireuses de s'installer dans une boutique éphémère libre, en sécurisant la location du local commercial et en effectuant toutes les démarches de mises en relation avec le locataire.

L'objectif est multiple :

- limiter le nombre de locaux vacants en centre-ville et créer un linéaire commercial sans discontinuité.
- permettre à des artisans d'évaluer la viabilité économique de leur activité, afin d'envisager une implantation locale durable ou non.
- permettre à des propriétaires, malgré le prix attractif des loyers, de s'assurer un minimum de revenus, tout en dégageant une image embellie de son local, en vue d'une vente ou location commerciale.

Dans les 3 autres expériences de boutique éphémère portées par la CAE, les collectivités locales ont assuré la mise en relation avec les partenaires commerciaux et techniques nécessaires à l'installation de ce type de commerce et un rôle facilitateur dans les démarches administratives.